



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 253 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a une responsabilité quant à l'évaluation des conditions de vie et de la qualité des services offerts dans les RPA;

CONSIDÉRANT QUE les CIUSSS et les CISSS sont responsables de la délivrance et du maintien de la certification des RPA;

CONSIDÉRANT QUE les aînés vivant en RPA sont des personnes ayant de l'expérience et des compétences diverses et reconnues;

CONSIDÉRANT QUE les aînés vivant en RPA et leurs proches aidants peuvent, par l'entremise de leurs comités de résidents, contribuer à un système de supervision des RPA en témoignant de la qualité de leur milieu de vie et en suggérant des améliorations;

CONSIDÉRANT QUE les aînés vivant en RPA ainsi que leurs proches aidants sont les personnes les mieux placées pour reconnaître des situations de négligence pouvant parfois aller jusqu'à de la maltraitance, qu'elle soit physique, financière ou autre;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De reconnaître les comités de résidents et de proches aidants des RPA comme étant des interlocuteurs valables auprès des instances gouvernementales lors de l'évaluation des conditions de vie et des services offerts dans les RPA;
- De décréter que pour obtenir une certification et pour la maintenir, une RPA doit obligatoirement se doter d'un comité formé de résidents et de proches aidants dont les membres seront élus par les usagers;
- De décréter que chaque comité de résidents soit reconnu comme interlocuteur auprès du CIUSSS ou du CISSS responsable de la certification de sa RPA.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Lorraine Richard
Députée de Duplessis

Date de signature de l'extrait